



Communiqué de presse de l'Association IFPEK pour un soutien financier de la Région Bretagne aux coûts de fonctionnement des instituts de formation en Pédicurie-podologie, Ergothérapie et masso-Kinésithérapie de Rennes.

Depuis sa création en 1973, l'association à but non-lucratif IFPEK, assure une mission de formation aux diplômés d'état de pédicurie-podologie, ergothérapie et masso-kinésithérapie **sur fonds propres uniquement constitués par les bourses de ses étudiants. 714 étudiants** sont aujourd'hui engagés en formation dans les trois instituts pour une moyenne de **210 professionnels de santé diplômés chaque année.**

L'IFPEK contribue au renforcement et au développement de l'offre de soins sur le territoire breton et national dans un contexte de forte tension.

Depuis plusieurs années, les administrateurs et la Direction générale mènent de nombreuses actions auprès de la Région Bretagne pour que soit pris en compte ses **besoins d'appui et de financement**, afin de ne pas faire peser sur les bourses de ses étudiants les coûts absolument nécessaires à son bon fonctionnement et au **maintien de la qualité des formations des futurs professionnels de la rééducation, de la Région Bretagne.** Le rapprochement universitaire, l'investissement indispensable dans de nouvelles ressources pédagogiques et la nécessité de nouveaux locaux font craindre une **rupture de l'équilibre financier**, à laquelle l'Association pourra difficilement faire face sans un soutien appuyé de la Région Bretagne. A ce jour toutes ces démarches sont malheureusement restées sans réponse concrète.

La compétence revient en effet à la Région Bretagne d'accompagner financièrement les Instituts de formations paramédicales : les Instituts aux formations de Rééducation sont exclus de cette prise en charge ! A noter que l'IFPEK est soumise à autorisation par le Conseil Régional qui délivrent les diplômes d'Etat.

Le déséquilibre déjà existant au niveau national (certaines régions ont fait le choix de soutenir tous les instituts de formations paramédicales quel que soit leur statut) va être renforcé à la rentrée prochaine en Bretagne : en effet, la Région Bretagne s'est vu imposée par décision de justice dans la suite du procès remporté par la FNEK (Fédération Nationale des Etudiants en masso-Kinésithérapie), le financement de l'IFMK de Brest, celui-ci étant un établissement public.

Les frais de scolarité 2023 à l'IFMK de Rennes sont de 6283 € par an.

Le 10 janvier 2023, le projet d'arrêté ministériel détermine les frais de scolarités des étudiants de l'IFMK de Brest à hauteur :

- de 170 € les 1^{ère} et 2^{ème} années en institut
- de 243 € les 3^{ème} et 4^{ème} années en institut

Comment pouvons-nous accepter ces écarts et l'iniquité de traitement pour les étudiants de rééducation Bretons : masseur-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, ergothérapeutes ?

Rappelant par ailleurs que le contexte économique difficile pèse de plus en plus : tant sur les ressources de l'IFPEK que sur les capacités de financement des formations par les étudiants, entraînant une précarisation très inquiétante d'un grand nombre d'entre eux.

Il est donc temps de passer à l'action et d'engager avec les tutelles, un dialogue sincère et constructif pour garantir sur le long terme le financement et la qualité des formations des futurs professionnels de rééducation Bretons !

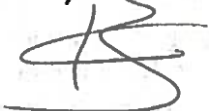
L'ensemble des acteurs prennent position aujourd'hui pour alerter publiquement sur cette situation :

Pour l'Association,

La Présidente
Gwenaëlle COCHET



La Directrice Générale
Cécile RIOU



Pour la FNEK,

La Présidente
Jeanne GASCHIGNARD



Pour la FNEP


La Présidente, MEUTERLOS Louane



Pour étudiants en Masso-Kinésithérapie

Le Président du BDE BARKE

Armaury GEORGES



Pour les étudiants en ergothérapie

La Présidente de l'ASSEER

Laura MIRBEAU



Pour le étudiants en pédicurie-podologie

Le Vice-Président de la SVE

Maxence BONENFANT

Pour l'UNAE,

La Présidente

Flora CALIPARI

Contact :

communication@ifpek.org

02 99 33 83 68